



IMPOT SUR LES SOCIETES

Exercice ouvert le	01012005	et clos le	31122005	Régime simplifié d'imposition
Déclaration souscrite pour le résultat d'ensemble du groupe			Régime réel normal	<input checked="" type="checkbox"/>
Si PME innovantes, cocher la case ci-contre			Si option pour le régime optionnel de taxation au tonnage, art. 209-0 B (entreprises de transport maritime), cocher la case	
Si vous êtes l'entreprise soumise à l'obligation de dépôt de la déclaration pays par pays n° 2258-SD (article 223-I-1 quinquièmes C du CGI)			Si vous êtes une entreprise désignée pour le dépôt de la déclaration pays par pays n° 2258-SD	
Si une autre entreprise a été désignée pour le dépôt de la déclaration pays par pays n° 2258, indiquer le nom et la localisation				

<b>A IDENTIFICATION DE L'ENTREPRISE</b>	
Désignation de la société:	Adresse du siège social:
SAS EMIS	13 RUE D'ATHENES Z.I. LES ESTROUBLANS 13127 VITROLLES
SIRET 3 4 0 9 5 9 6 0 0 0 0 0 3 2	
Adresse du principal établissement:	Ancienne adresse en cas de changement:

<b>REGIME FISCAL DES GROUPES</b>	
Les entreprises placées sous le régime des groupes de sociétés doivent déposer cette déclaration en deux exemplaires (art 223 A à U du CGI)	
Date d'entrée dans le groupe de la société déclarante	
Pour les sociétés filiales, désignation, adresse du lieu d'imposition et n° identification de la société mère:	
SIRET	

<b>B ACTIVITE</b>	
Activités exercées	NETTOYAGE INDUSTRIEL
Si vous avez changé d'activité, cochez la case	

<b>C RECAPITULATION DES ELEMENTS D'IMPOSITION (cf. notice de la déclaration n° 2065)</b>			
1 Résultat fiscal	Bénéfice imposable à 33 1/3%	1 864 143	Bénéfice imposable à 15% et/ou 28%*
2 Plus-values	PV à long terme imposables à 15%		Résultat net de la concession de licences d'exploitation de brevets à 15%
	PV à long terme imposables à 19%		PV à long terme imposables à 0%
	Autres PV imposables à 19%		PV exonérées (art. 238 quindecies)
3 Abattements et exonérations notamment en faveur des entreprises nouvelles ou implantées en zones d'entreprises ou zones franches			
Entreprises nouvelles, art 44 sexies	<input type="checkbox"/>	Jeunes entreprises innovantes	<input type="checkbox"/>
Entreprises nouvelles, art 44 septies	<input type="checkbox"/>	Zones franches urbaines	<input type="checkbox"/>
Sociétés d'investissements immobiliers cotés	<input type="checkbox"/>	Autres dispositifs	<input type="checkbox"/>
Bénéfice ou déficit exonéré (indiquer + ou - selon le cas)		Zone de restructuration de la défense art. 44 terdecies	<input type="checkbox"/>
Plus-values exonérées relevant du taux de 15 %		Pôle de compétitivité	<input type="checkbox"/>

4 Option pour le crédit d'impôt outre-mer :	dans le secteur productif, art. 244 quater W	dans le secteur du logement social, art. 244 quater X
---	--	---

<b>D IMPUTATIONS (cf. notice de la déclaration n° 2065)</b>	
1. Au titre des revenus mobiliers de source française ou étrangère, ayant donné lieu à la délivrance d'un certificat de crédit d'impôt	
2. Au titre des revenus auxquels est attaché, en vertu d'une convention fiscale conclue avec un Etat étranger, un territoire ou une collectivité territoriale d'Outre-Mer, un crédit d'impôt représentatif de l'impôt de cet Etat, territoire ou collectivité.	

<b>E CONTRIBUTION ANNUELLE SUR LES REVENUS LOCATIFS (cf. notice de la déclaration n° 2065)</b>	
Recettes nettes soumises à la contribution 2,50%	

Vous devez obligatoirement déposer votre déclaration n° 2065 par voie dématérialisée. Le non respect de cette obligation est sanctionné par l'application de la majoration de 0,2% prévue par l'article 1738 du code général des impôts. Vous trouverez toutes les informations utiles pour télédéclarer sur le site [www.impots.gouv.fr](http://www.impots.gouv.fr)

Les notices des liasses fiscales sont désormais uniquement accessible sur le site [www.impots.gouv.fr](http://www.impots.gouv.fr) dans la rubrique Recherche de formulaires, numéros d'imprimés 2032 ou 2033, formulaires 2032-NOT ou 2033-NOT

Nom et adresse du professionnel de l'expertise comptable:	Nom et adresse du conseil:
SOMARA PROVENCE COMPTABILITE 20 TRAVERSE DE LA BUZINE LA ROSERAIE BAT A2 13011 MARSEILLE Tél: 04.91.34.63.43	Tél:
Nom et adresse du CGA ou du viseur conventionné:	Identité du déclarant:
N° d'agrément du CGA	Date: 24/04/2006 Lieu VITROLLES
Tél:	Qualité et nom du signataire: PRESIDENT
	Signature RAGO JACQUES

\* Pour les entreprises avec un exercice ouvert à compter du 1er janvier 2017 et ayant cessé en 2017, préciser le taux d'impôt sur les sociétés appliqué et la ventilation éventuelle entre les deux taux en annexe libre de la liasse fiscale (cf. les précisions portées sur la notice du formulaire n° 2065-SD, à la rubrique « NOUVEAUTES »).



## RELEVÉ DE FRAIS GÉNÉRAUX

ANNÉE 2005 ou exercice

Désignation de l'entreprise SAS EMIS

du 01.01.2005

Adresse 13 RUE D'ATHENES Z.I. LES ESTROUBLANS 13127 VITROLLES

au 31.12.2005

**A - FRAIS ALLOUÉS DIRECTEMENT OU INDIRECTEMENT AUX PERSONNES LES MIEUX RÉMUNÉRÉES :** v. notice ①

	NOM, PRÉNOM ET EMPLOI OCCUPÉ	ADRESSE COMPLETE
1	RAGO JACQUES PRESIDENT	7 BIS CHEMIN DU COLLET ROUGE 13700 MARIGNANE
2	DEVERGNAS JEROME DIRECTEUR	160 RUE DU DOCTEUR CAUVIN 13012 MARSEILLE
3	INGHILLERI SAUVEUR RESPONSABLE DE SERVICE	8 LES TERRASSES VENICIENNES AVE CHARLES 13500 MARTIGUES
4	RAGO JEAN RESPONSABLE COMMERCIAL	CHEMIN DU COMMANDANT QUARTIER LES CAIRES 13330 LA BARBEN
5	FAUROT PHILIPPE RESPONSABLE MECANIQUE	29 AVENUE DE LA CAMARGUE CHANTE GRIVE 13140 MIRAMAS
6	TRUCCO GILLES CHEF DE PROJETS	4 B RUE PROTIS LE GRAND BALCON 13007 MARSEILLE
7	CAILLEUX DOMINIQUE RESPONSABLE DE SERVICE	122 L'ESCAILLON 7 ALLEE GEORGES COUTHON 13500 MARTIGUES
8	EUZET ERIC RESPONSABLE DEPARTEMENT ETUDE	5 LOT DES GRAPONS 13510 EIGUILLES
9	COLTELLI RAYMOND CHEF DE CHANTIER	1 LOT LE PUJOL 13330 PELISSANE
10	PIFFERI LOUIS CHEF DE CHANTIER	26 RUE DE LA SAVOIE LA CROIX DU PRETRE 13220 CHATEAUNEUF-LES-MARTIGUES

RÉMUNÉRATIONS DIRECTES OU INDIRECTES (dans l'ordre du tableau ci-dessus)					Frais de voyages et de déplacements (v. notice ⑥)	DÉPENSES ET CHARGES AFFÉRENTES		TOTAL DES COLONNES 5 à 8
Montant des rémunérations de toute nature (v. notice ②)	Montant des indemnités et allocations diverses (v. notice ③)	Valeur des avantages en nature (v. notice ④)	Montant des remboursements de dépenses à caractère personnel (v. notice ⑤)	TOTAL DES COLONNES 1 à 4		aux véhicules et autres biens (v. notice ⑦)	aux immeubles non affectés à l'exploitation (v. notice ⑧)	
1	2	3	4	5	6	7	8	9
1	112 065		8 533	120 598	11 123	16 127		147 848
2	77 060		125	77 185				77 185
3	60 704		232	60 936	5 314			66 250
4	54 904		172	55 076				55 076
5	50 040		135	50 175	1 583			51 758
6	49 408			49 408	5 503			54 911
7	47 301		298	47 599	1 726			49 325
8	46 386		127	46 513	738			47 251
9	44 258		115	44 373	675			45 048
10	43 204		145	43 349	61			43 410
**	585 330		9 882	595 212	26 723	16 127		638 062

\*\* TOTAUX

B - AUTRES FRAIS		10
Cadeaux de toute nature, à l'exception des objets conçus spécialement pour la publicité, et dont la valeur unitaire ne dépasse pas 65 € par bénéficiaire (toutes taxes comprises)	21 839	
Frais de réception, y compris les frais de restaurant et de spectacles, qui se rattachent à la gestion de l'entreprise et dont la charge lui incombe normalement	68 786	
<b>Total</b>	<b>90 625</b>	

C - ÉLÉMENTS DE RÉFÉRENCE (v. notice ① :			
Total des dépenses		Bénéfices imposables ⑨	
- de l'exercice 2005 (total col.9 + total col.10) ⑩	728 687	- de l'exercice 2005 ⑩	1 854 586
- de l'exercice précédent ⑩	690 256	- de l'exercice précédent ⑩	1 164 593
Nom et qualité du signataire		A <u>VITROLLES</u> le <u>24/04/2006</u>	
RAGO JACQUES PRESIDENT		Signature,	

Les montants sont arrondis à l'unité la plus proche.

**BILAN - ACTIF**

1

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code Général des Impôts)

Désignation de l'entreprise : <b>SAS EMIS</b>		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* <b>12</b>		
Adresse de l'entreprise <b>13 RUE D'ATHENES</b>		13127 VITROLLES		
Durée de l'exercice précédent* <b>12</b>				
Numéro SIRET* <b>34095960000032</b>			Néant <input type="checkbox"/> *	
		Exercice N clos le, <b>13 11 22 00 5</b>		
		N-1 <b>13 11 22 00 4</b>		
		<b>Brut</b>	<b>Amortissements, provisions</b>	
		<b>1</b>	<b>2</b>	
		<b>Net</b>	<b>Net</b>	
		<b>3</b>	<b>4</b>	
<b>Capital souscrit non appelé (I)</b>		<b>AA</b>		
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	<b>AB</b>	<b>AC</b>	
	Frais de développement *	<b>CX</b>	<b>CQ</b>	
	Concessions, brevets et droits similaires	<b>AF</b>	<b>AG</b>	
	Fonds commercial (1)	<b>AH</b>	<b>AI</b>	
	Autres immobilisations incorporelles	<b>AJ</b>	<b>AK</b>	
	Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	<b>AL</b>	<b>AM</b>	
	Terrains	<b>AN</b>	<b>AO</b>	
	Constructions	<b>AP</b>	<b>AQ</b>	
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	<b>AR</b>	<b>AS</b>	
	Autres immobilisations corporelles	<b>AT</b>	<b>AU</b>	
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Immobilisations en cours	<b>AV</b>	<b>AW</b>	
	Avances et acomptes	<b>AX</b>	<b>AY</b>	
	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	<b>CS</b>	<b>CT</b>	
	Autres participations	<b>CU</b>	<b>CV</b>	
	Créances rattachées à des participations	<b>BB</b>	<b>BC</b>	
	Autres titres immobilisés	<b>BD</b>	<b>BE</b>	
	Prêts	<b>BF</b>	<b>BG</b>	
	Autres immobilisations financières*	<b>BH</b>	<b>BI</b>	
	<b>TOTAL (II)</b>	<b>BJ</b>	<b>BK</b>	
	IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)	Matières premières, approvisionnements	<b>BL</b>	<b>BM</b>
En cours de production de biens		<b>BN</b>	<b>BO</b>	
En cours de production de services		<b>BP</b>	<b>BQ</b>	
Produits intermédiaires et finis		<b>BR</b>	<b>BS</b>	
Marchandises		<b>BT</b>	<b>BU</b>	
Avances et acomptes versés sur commandes		<b>BV</b>	<b>BW</b>	
Clients et comptes rattachés (3)*		<b>BX</b>	<b>BY</b>	
Autres créances (3)		<b>BZ</b>	<b>CA</b>	
Capital souscrit et appelé, non versé		<b>CB</b>	<b>CC</b>	
Valeurs mobilières de placement (dont actions propres : .....)		<b>CD</b>	<b>CE</b>	
ACTIF CIRCULANT	Disponibilités	<b>CF</b>	<b>CG</b>	
	Charges constatées d'avance (3)*	<b>CH</b>	<b>CI</b>	
	<b>TOTAL (III)</b>	<b>CJ</b>	<b>CK</b>	
	STOCKS *	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	<b>CW</b>	
		Primes de remboursement des obligations (V)	<b>CM</b>	
		Ecarts de conversion actif* (VI)	<b>CN</b>	
	<b>TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)</b>	<b>CO</b>	<b>IA</b>	
	DIVERS	Renvois : (1) Dont droit au bail		
		(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes :	<b>CP</b>	
		(3) Part à plus d'un an :	<b>CR</b>	
Clause de réserve de propriété :*	Immobilisations :	Stocks :	Créances :	

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

QUADRATUS Informatique

Désignation de l'entreprise : SAS EMIS

Néant  \*

		Exercice N	Exercice N-1
<b>CAPITAUX PROPRES</b>	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : .....1...2.45...0.0.0.....)	DA 1 245 000	450 001
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB	
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence <b>EK</b> )	DC	
	Réserve légale (3)	DD 120 000	45 000
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE	
	Réserves réglementées (3)* ( Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours <b>B1</b> )	DF	
	Autres réserves ( Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* <b>EJ</b> )	DG 9 257	250 241
	Report à nouveau	DH	
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI 1 109 545	629 015
	Subventions d'investissement	DJ	
	Provisions réglementées *	DK 60	
	<b>TOTAL (I)</b>	DL 2 483 863	1 374 257
	<b>Autres fonds propres</b>	Produit des émissions de titres participatifs	DM
Avances conditionnées		DN	
<b>TOTAL (II)</b>		DO	
<b>Provisions pour risques et charges</b>	Provisions pour risques	DP 41 560	12 000
	Provisions pour charges	DQ	
	<b>TOTAL (III)</b>	DR 41 560	12 000
<b>DETTES (4)</b>	Emprunts obligataires convertibles	DS	
	Autres emprunts obligataires	DT	
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU 272 581	309 618
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs <b>EI</b> )	DV 5 500	3 200
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW	
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX 2 057 274	3 454 412
	Dettes fiscales et sociales	DY 2 462 282	2 222 971
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ	
	Autres dettes	EA 139 684	148 743
<b>Compte régul.</b>	EB 796 680		
<b>TOTAL (IV)</b>	EC 5 734 001	6 138 945	
<b>Ecart de conversion passif * (V)</b>	ED		
<b>TOTAL GÉNÉRAL (I à V)</b>	EE 8 259 424	7 525 202	
<b>RENOIS</b>	(1) Ecart de réévaluation incorporé au capital	IB	
	(2) Dont { Réserve spéciale de réévaluation (1959) Ecart de réévaluation libre Réserve de réévaluation (1976)	IC	
		ID	
		IE	
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF	
	(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG 5 527 223	6 037 399
(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH 9	9	

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

QUADRATUS Informatique

Désignation de l'entreprise :		SAS EMIS						Néant <input type="checkbox"/> *		
		Exercice N						Exercice (N-1)		
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total				
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	FA		FB		FC				
	Production vendue	{ biens* services*	FD	2 491 424	FE		FF	2 491 424	485 933	
			FG	11 147 774	FH	84 276	FI	11 232 050	13 745 727	
	Chiffres d'affaires nets*	FJ	13 639 198	FK	84 276	FL	13 723 474	14 231 660		
	Production stockée*					FM	162 092			
	Production immobilisée*					FN	17 022	95 739		
	Subventions d'exploitation					FO	3 000			
	Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges* (9)					FP	17 159	37 206		
	Autres produits (1) (11)					FQ	48	3		
	<b>Total des produits d'exploitation (2) (I)</b>						FR	13 922 796	14 364 607	
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*					FS				
	Variation de stock (marchandises)*					FT				
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*					FU	187 786	246 471		
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*					FV	(4 769)	(4 207)		
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis) *					FW	6 772 822	8 940 827		
	Impôts, taxes et versements assimilés*					FX	261 002	225 902		
	Salaires et traitements*					FY	2 870 587	2 479 770		
	Charges sociales (10)					FZ	1 446 325	1 059 991		
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations	{ - dotations aux amortissements* - dotations aux provisions				GA	156 799	118 251	
							GB			
		Sur actif circulant : dotations aux provisions*					GC	650		
	Pour risques et charges : dotations aux provisions					GD	29 560	4 000		
	Autres charges (12)					GE	80	3		
<b>Total des charges d'exploitation (4) (II)</b>						GF	11 720 842	13 071 007		
<b>1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)</b>						GG	2 201 954	1 293 600		
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée*					GH			(III)	
	Perte supportée ou bénéfice transféré*					GI			(IV)	
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ				
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK				
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL	757	888		
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GM				
	Différences positives de change					GN				
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO				
<b>Total des produits financiers (V)</b>						GP	757	888		
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions*					GQ				
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR	28 805	18 064		
	Différences négatives de change					GS				
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT				
<b>Total des charges financières (VI)</b>						GU	28 805	18 064		
<b>2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)</b>						GV	(28 048)	(17 177)		
<b>3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)</b>						GW	2 173 906	1 276 424		

EXEMPLAIRE À CONSERVER PAR LE DECLARANT

QUADRATUS Informatique

Désignation de l'entreprise : <u>SAS EMIS</u>				Néant <input type="checkbox"/> *			
				<b>Exercice N</b>		<b>Exercice N-1</b>	
<b>PRODUITS EXCEPTIONNELS</b>	Produits exceptionnels sur opérations de gestion			<b>HA</b>	44 868	9 972	
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *			<b>HB</b>	61 936	16 538	
	Reprises sur provisions et transferts de charges			<b>HC</b>			
	<b>Total des produits exceptionnels (7) (VII)</b>			<b>HD</b>	106 805	26 510	
<b>CHARGES EXCEPTIONNELLES</b>	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)			<b>HE</b>	224 815	79 679	
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *			<b>HF</b>	52 379	17 111	
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions			<b>HG</b>	60		
	<b>Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)</b>			<b>HH</b>	277 253	96 790	
<b>4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)</b>				<b>HI</b>	( 170 449 )	( 70 281 )	
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise			<b>(IX)</b>	<b>HJ</b>	247 117	177 481	
Impôts sur les bénéfices *			<b>(X)</b>	<b>HK</b>	646 795	399 647	
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)				<b>HL</b>	14 030 358	14 392 005	
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)				<b>HM</b>	12 920 813	13 762 989	
<b>5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)</b>				<b>HN</b>	1 109 545	629 015	
<b>RENVois</b>	(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme		<b>HO</b>			
	(2)	Dont	produits de locations immobilières	<b>HY</b>			
			produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	<b>IG</b>	44 868	9 972	
	(3)	Dont	- Crédit bail mobilier *	<b>HP</b>	109 928	169 218	
			- Crédit bail immobilier	<b>HQ</b>			
	(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)		<b>IH</b>	52 778	76 603	
	(5)	Dont produits concernant les entreprises liées		<b>IJ</b>			
	(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées		<b>IK</b>			
	(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)		<b>HX</b>			
		Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)		<b>RC</b>			
	(6ter)	Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles ( art. 39 quinquies D)		<b>RD</b>			
		(9)	Dont transferts de charges		<b>A1</b>	17 159	29 434
	(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)		<b>A2</b>			
(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)		<b>A3</b>				
(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)		<b>A4</b>	61			
(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives <b>A6</b>		obligatoires <b>A9</b>				
(7)	Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe)  Cf état annexe			<b>Exercice N</b>			
				Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels		
				277 253	106 804		
(8)	Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :  Cf état annexe			<b>Exercice N</b>			
				Charges antérieures	Produits antérieurs		
				52 778	44 868		

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.







Designation de l'entreprise : SAS EMIS										Néant		*	
CADRE A		IMMOBILISATIONS				Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations					
						1		Consécutives à une réévaluation pratiquée au cours de l'exercice ou résultant d'une mise en équivalence		3			
								2		Acquisitions, créations, apports et virements de poste à poste			
INCO	Frais d'établissement et de développement	TOTAL I				CZ		D8		D9			
	Autres postes d'immobilisations incorporelles	TOTAL II				KD	30 986	KE		KF	685		
CORP	Terrains				KG		KH		KI				
	Constructions	Sur sol propre	[ Dont Composants	L9		KJ		KK		KL			
		Sur sol d'autrui	[ Dont Composants	M1		KM		KN		KO			
	Installations générales, agencements et aménagements des constructions *		[ Dont Composants	M2		KP	264 385	KQ		KR	1 363		
	Installations techniques, matériel et outillage industriels		[ Dont Composants	M3		KS	368 001	KT		KU	31 416		
	Autres immobilisations corporelles	Installations générales, agencements aménagements divers *				KV	237 844	KW		KX	29 506		
		Matériel de transport *				KY	54 992	KZ		LA	15 034		
		Matériel de bureau et mobilier informatique				LB	64 955	LC		LD	6 141		
		Emballages récupérables et divers *				LE		LF		LG			
	Immobilisations corporelles en cours				LH		LI		LJ	4 190			
	Avances et acomptes				LK		LL		LM				
	TOTAL III				LN	990 176	LO		LP	87 651			
	FINAN	Participations évaluées par mise en équivalence				8G		8M		8T			
Autres participations				8U	49 830	8V		8W	12 000				
Autres titres immobilisés				1P		1R		1S					
Prêts et autres immobilisations financières				1T	17 726	1U		1V					
TOTAL IV				LQ	67 556	LR		LS	12 000				
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)				ØG	1 088 719	ØH		ØJ	100 336				
CADRE B		IMMOBILISATIONS				Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale * ou évaluation par mise en équivalence			
		par virement de poste à poste		par cessions à des tiers ou mises hors service ou résultant d'une mise en équivalence		3		4					
		1		2									
INCO	Frais d'établissement et de développement	TOTAL I		IN		CØ		DØ		D7			
	Autres postes d'immobilisations incorporelles	TOTAL II		IO		LV		LW	31 671	1X	31 671		
CORP	Terrains				IP		LX		LY		LZ		
	Constructions	Sur sol propre			IQ		MA		MB		MC		
		Sur sol d'autrui			IR		MD		ME		MF		
		Inst. gales, agencts et am. des constructions			IS		MG		MH	265 748	MI	265 748	
	Installations techniques, matériel et outillage industriels				IT		MJ		MK	399 417	ML	399 417	
	Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agencts, aménagements divers				IU		MM		MN	267 350	MO	267 350
		Matériel de transport				IV		MP	1 005	MQ	69 021	MR	69 021
	Matériel de bureau et mobilier informatique				IW		MS	10 213	MT	60 882	MU	60 882	
	Emballages récupérables et divers *				IX		MV		MW		MX		
	Immobilisations corporelles en cours				MY		MZ		NA	4 190	NB	4 190	
Avances et acomptes				NC		ND		NE		NF			
TOTAL III				IY		NG	11 218	NH	1 066 609	NI	1 066 609		
FINAN	Participations évaluées par mise en équivalence				IZ		ØU		M7		ØW		
	Autres participations				IØ		ØX	49 830	ØY	12 000	ØZ	12 000	
	Autres titres immobilisés				I1		2B		2C		2D		
	Prêts et autres immobilisations financières				I2		2E	1 067	2F	16 659	2G	16 659	
	TOTAL IV				I3		NJ	50 897	NK	28 659	2H	28 659	
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)				I4		ØK	62 115	ØL	1 126 939	ØM	1 126 939		

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

SOMARA PROVENCE COMPTABILITE

Exercice N, clos le : 3 1 1 2 2 0 0 5

Les entreprises ayant pratiqué la **réévaluation légale** de leurs **immobilisations amortissables** (art. 238 bis J du CGI) doivent joindre ce tableau à leur déclaration jusqu'à (et y compris) l'exercice au cours duquel la provision spéciale (col.6) devient nulle.

 Désignation de l'entreprise : SAS EMIS
Néant  \*

CADRE A	Détermination du montant des écarts (col. 1 - col. 2) (1)		Utilisation de la marge supplémentaire d'amortissement			Montant de la provision spéciale à la fin de l'exercice [(col. 1 - col.2) - col. 5 (5)]
	Augmentation du montant brut des immobilisations  1	Augmentation du montant des amortissements  2	Au cours de l'exercice		Montant cumulé à la fin de l'exercice (4)  5	
			Montant des suppléments d'amortissement (2)  3	Fraction résiduelle correspondant aux éléments cédés (3)  4		
1 Concessions, brevets et droits similaires						
2 Fonds commercial						
3 Terrains						
4 Constructions						
5 Installations techniques mat. et out. industriels						
6 Autres immobilisations corporelles						
7 Immobilisations en cours						
8 Participations						
9 Autres titres immobilisés						
10 TOTAUX						

- (1) Les augmentations du montant brut et des amortissements à inscrire respectivement aux colonnes 1 et 2 sont celles qui ont été apportées au montant des immobilisations amortissables réévaluées dans les conditions définies à l'article 238 bis J du code général des impôts et figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice. Le montant des écarts est obtenu en soustrayant des montants portés colonne 1, ceux portés colonne 2.
- (2) Porter dans cette colonne le supplément de dotation de l'exercice aux comptes d'amortissement (compte de résultat) consécutif à la réévaluation.
- (3) Cette colonne ne concerne que les immobilisations réévaluées, cédées au cours de l'exercice. Il convient d'y reporter, l'année de la cession de l'élément, le solde non utilisé de la marge supplémentaire d'amortissement.
- (4) Ce montant comprend :  
a) le montant total des sommes portées aux colonnes 3 et 4 ;  
b) le montant cumulé à la fin de l'exercice précédent, dans la mesure où ce montant correspond à des éléments figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice.
- (5) Le montant total de la provision spéciale en fin d'exercice est à reporter au passif du bilan (tableau n°2051) à la ligne «Provisions réglementées».

**CADRE B**  
**DÉFICITS REPORTABLES AU 31 DÉCEMBRE 1976 IMPUTÉS SUR LA PROVISION SPÉCIALE AU POINT DE VUE FISCAL**

1 - FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPÉCIALE AU DÉBUT DE L'EXERCICE

2 - FRACTION RATTACHÉE AU RÉSULTAT DE L'EXERCICE

3 - FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPÉCIALE EN FIN D'EXERCICE

-	
=	

Le cadre B est servi par les seules entreprises qui ont imputé leurs déficits fiscalement reportables au 31 décembre sur la provision spéciale.

Il est rappelé que cette imputation est purement fiscale et ne modifie pas les montants de la provision spéciale figurant au bilan : de même, les entreprises en cause continuent à réintégrer chaque année dans leur résultat comptable le supplément d'amortissement consécutif à la réévaluation.

Ligne 2, inscrire la partie de ce déficit incluse chaque année dans les montants portés aux colonnes 3 et 4 du cadre A. Cette partie est obtenue en multipliant les montants portés aux colonnes 3 et 4 par une fraction dont les éléments sont fixés au moment de l'imputation, le numérateur étant le montant du déficit imputé et le dénominateur celui de la provision.

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Formulaire obligatoire (article 53 A  
du Code Général des Impôts)

Désignation de l'entreprise : SAS EMIS

Néant  \*
**CADRE A** SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES  
(OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF)\*

IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice	
Frais d'établissement et de développement <b>TOTAL I</b>		CY		EL		EM		EN	
Autres immobilisations incorporelles <b>TOTAL II</b>		PE	11 419	PF	1 559	PG		PH	12 978
Terrains		PI		PJ		PK		PL	
Constructions	Sur sol propre	PM		PN		PO		PQ	
	Sur sol d'autrui	PR		PS		PT		PU	
Installations techniques, matériel et outillage industriels		PV	101 181	PW	27 410	PX		PY	128 591
Autres immobilisations techniques, matériel et outillage industriels		PZ	152 067	QA	81 566	QB		QC	233 634
Autres immobilisations corporelles	Inst. générales, agencements, aménagements divers	QD	46 730	QE	24 557	QF		QG	71 286
	Matériel de transport	QH	29 044	QI	8 064	QJ	218	QK	36 890
Autres immobilisations corporelles	Matériel de bureau et informatique, mobilier	QL	41 071	QM	13 642	QN	9 519	QO	45 195
	Emballages récupérables et divers	QP		QR		QS		QT	
<b>TOTAL III</b>		QU	370 093	QV	155 240	QW	9 737	QX	515 596
<b>TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III)</b>		ØN	381 512	ØP	156 799	ØQ	9 737	ØR	528 574

**CADRE B** VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

Immobilisations amortissables	DOTATIONS						REPRISES						Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice
	Colonne 1 Différentiel de durée et autres		Colonne 2 Mode dégressif		Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel		Colonne 4 Différentiel de durée et autres		Colonne 5 Mode dégressif		Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel		
Frais établissement <b>TOTAL I</b>	M9		N1		N2		N3		N4		N5		N6
Autres immob. incorporelles <b>TOTAL II</b>	N7		N8		P6		P7		P8		P9		Q1
Terrains	Q2		Q3		Q4		Q5		Q6		Q7		Q8
Constructions	Sur sol propre	Q9		R1		R2		R3		R4		R5	R6
	Sur sol d'autrui	R7		R8		R9		S1		S2		S3	S4
Inst. techniques mat. et outillage	S5		S6		S7		S8		S9		T1		T2
Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agenc am. divers	T3		T4		T5		T6		T7		T8	T9
	Matériel de transport	U1		U2		U3		U4		U5		U6	U7
	Mat. bureau et inform. mobilier	U8		U9		V1		V2		V3		V4	V5
	Emballages récup. et divers	V6		V7	60	V8		V9		W1		W2	W3
<b>TOTAL III</b>	W4		W5		W6		W7		W8		W9		X1
<b>TOTAL III</b>	X2		X3		60	X4		X5		X6		X7	X8
Frais d'acquisition de titres de participations <b>TOTAL IV</b>	NL						NM						NO
<b>Total général (I+II+III+IV)</b>	NP		NQ		60	NR		NS		NT		NU	NV
<b>Total général non ventilé (NP + NQ + NR)</b>	NW		60										NZ
<b>Total général non ventilé (NS + NT + NU)</b>	NY												
<b>Total général non ventilé (NW - NY)</b>	NZ												60

MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES RÉPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES*		Montant net au début de l'exercice		Augmentations		Dotations de l'exercice aux amortissements		Montant net à la fin de l'exercice	
Frais d'émission d'emprunt à étaler						Z9		Z8	
Primes de remboursement des obligations						SP		SR	

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Désignation de l'entreprise : SAS EMIS

Néant  \*

Nature des provisions		Montant au début de l'exercice 1	AUGMENTATIONS : Dotations de l'exercice 2	DIMINUTIONS : Reprises de l'exercice 3	Montant à la fin de l'exercice 4
Provisions réglementées	Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers *	3T	TA	TB	TC
	Provisions pour investissement (art. 237 bis A-II)*	3U	TD	TE	TF
	Provisions pour hausse des prix (1)*	3V	TG	TH	TI
	Amortissements dérogatoires	3X	TM	TN	TO
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	D3	D4	D5	D6
	Provisions pour prêts d'installation (art. 39 quinquies H du CGI)	IJ	IK	IL	IM
	Autres provisions réglementées (1)	3Y	TP	TQ	TR
	TOTAL I	3Z	TS	TT	TU
Provisions pour litiges	4A	4B	4C	4D	
Provisions pour garanties données aux clients	4E	4F	4G	4H	
Provisions pour pertes sur marchés à terme	4J	4K	4L	4M	
Provisions pour amendes et pénalités	4N	4P	4R	4S	
Provisions pour pertes de change	4T	4U	4V	4W	
Provisions pour pensions et obligations similaires	4X	4Y	4Z	5A	
Provisions pour impôts (1)	5B	5C	5D	5E	
Provisions pour renouvellement des immobilisations *	5F	5H	5J	5K	
Provisions pour gros entretien et grandes révisions	EO	EP	EQ	ER	
Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer *	5R	5S	5T	5U	
Autres provisions pour risques et charges (1)	5V	5W	5X	5Y	
TOTAL II	5Z	TV	TW	TX	
Provisions pour dépréciation	sur immobilisations	- incorporelles	6A	6B	6C
		- corporelles	6E	6F	6G
		- titres mis en équivalence	O2	O3	O4
		- titres de participation	9U	9V	9W
		- autres immobilisations financières(1)*	O6	O7	O8
	Sur stocks et en cours	6N	6P	6R	6S
	Sur comptes clients	6T	6U	6V	6W
	Autres provisions pour dépréciation (1) *	6X	6Y	6Z	7A
TOTAL III	7B	TY	TZ	UA	
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)	7C	UB	UC	UD	
Dont dotations et reprises	- d'exploitation	UE	UF		
	- financières	UG	UH		
	- exceptionnelles	UJ	UK		

Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l'article 39-1-5e du C.G.I.

10

(1) à détailler sur feuillet séparé selon l'année de constitution de la provision ou selon l'objet de la provision.

NOTA : Les charges à payer ne doivent pas être mentionnées sur ce tableau mais être ventilées sur l'état détaillé des charges à payer dont la production est prévue par l'article 38 II de l'annexe III au C.G.I.

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n°2032



Désignation de l'entreprise : SAS EMIS Néant  \*

CADRE A		ÉTAT DES CRÉANCES		Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'un an 3	
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations		UL		UM		UN		
	Prêts (1) (2)		UP		UR		US		
	Autres immobilisations financières		UT	16 659	UV	0	UW	16 659	
DE L'ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux		VA	777		0		777	
	Autres créances clients		UX	5 223 553		5 223 553			
	Créance représentative de titres prêtés ou remis en garantie * (Provision pour dépréciation antérieurement constituée * <input type="checkbox"/> )		ZI						
	Personnel et comptes rattachés		UY	13 164		13 164			
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux		UZ	813		813			
	Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices	VM						
		Taxe sur la valeur ajoutée	VB	215 324		215 324			
	Autres impôts, taxes et versements assimilés		VN						
		Divers	VP	3 000		3 000			
	Groupe et associés (2)		VC						
	Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)		VR	16 633		16 633			
	Charges constatées d'avance		VS	20 367		20 367			
	<b>TOTAUX</b>			VT	5 510 290	VU	5 492 854	VV	17 436
	RENOIS	(1)	Montant - Prêts accordés en cours d'exercice	VD					
des - Remboursements obtenus en cours d'exercice			VE						
(2)		Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)	VF						

CADRE B		ÉTAT DES DETTES		Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'1 an et 5 ans au plus 3		A plus de 5 ans 4	
Emprunts obligataires convertibles (1)		7Y									
Autres emprunts obligataires (1)		7Z									
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)	à 1 an maximum à l'origine	VG	270 534		63 756		206 778				
	à plus de 1 an à l'origine	VH	2 047		2 047						
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)		8A									
Fournisseurs et comptes rattachés		8B	2 057 274		2 057 274						
Personnel et comptes rattachés		8C	751 700		751 700						
Sécurité sociale et autres organismes sociaux		8D	459 504		459 504						
Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices	8E	236 952		236 952						
	Taxe sur la valeur ajoutée	VW	976 014		976 014						
Obligations cautionnées		VX									
	Autres impôts, taxes et assimilés	VQ	38 113		38 113						
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		8J									
Groupe et associés (2)		VI	5 500		5 500						
Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)		8K	139 684		139 684						
Dettes représentatives de titres empruntés ou remis en garantie *		ZZ									
Produits constatés d'avance		8L	796 680		796 680						
<b>TOTAUX</b>			VY	5 734 001	VZ	5 527 223		206 778			
RENOIS	(1)	Emprunts souscrits en cours d'exercice	VJ	200 000	(2)	Montant des divers emprunts et dettes contrac- tés auprès des associés personnes physiques		VL	5 500		
		Emprunts remboursés en cours d'exercice	VK	60 355	* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032						

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

QUADRATUS Informatique

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code Général des Impôts)
\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Main table structure with columns for description, codes (WA, WB, WC, etc.), and amounts. Includes sections for 'I. RÉINTEGRATIONS', 'II. DÉDUCTIONS', and 'III. RÉSULTAT FISCAL'. Rows include 'Charges non admises en déduction', 'Régimes d'imposition particuliers', 'Mesures d'incitation', and 'RÉSULTAT FISCAL BÉNÉFICE (ligne XN) ou DÉFICIT reportable en avant (ligne XO)'.

QUADRATUS Informatique





Désignation de l'entreprise : <u>SAS EMIS</u>	Néant <input type="checkbox"/> *
---	----------------------------------

<b>I. SUIVI DES DÉFICITS</b>	
Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)	K4
Déficits imputés (total des lignes XB et XL du tableau 2058-A)	K5
Déficits reportables (différence K4 - K5)	K6
Déficits de l'exercice (Tableau 2058A, ligne XO)	YJ
Total des déficits restant à reporter (somme K6 + YJ)	YK

<b>II. INDEMNITÉS POUR CONGÉS A PAYER, CHARGES SOCIALES ET FISCALES CORRESPONDANTES</b>	
Montant déductible correspondant aux droits acquis par les salariés pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1. 1e bis Al. 1er du CGI dotations de l'exercice	ZT 296 892

<b>III. PROVISIONS ET CHARGES A PAYER, NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT</b>		
(à détailler, sur feuillet séparé)		
	Dotations de l'exercice	Reprises sur l'exercice
Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes non déductibles pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1. 1e bis Al. 2 du CGI *	ZV	ZW
<b>Provisions pour risques et charges *</b>		
	8X	8Y
	8Z	9A
	9B	9C
<b>Provisions pour dépréciation *</b>		
	9D	9E
	9F	9G
	9H	9J
<b>Charges à payer</b>		
ORGANIC	9K 21 683	9L 17 416
PARTICIPATION AUX FRUITS DE L'EXPANSION	9M 240 704	9N 172 586
	9P	9R
	9S	9T
<b>TOTAUX (YN = ZV à 9S) et (YO = ZW à 9T)</b>	YN 262 387	YO 190 002
à reporter au tableau 2058-A :	↓ ligne WI	↓ ligne WU

**CONSÉQUENCES DE LA MÉTHODE PAR COMPOSANTS (art. 237 septies du CGI)**

Montant de la réintégration ou de la déduction	Montant au début de l'exercice	Imputations	Montant net à la fin de l'exercice
	L1		

**ENTREPRISES DE TRANSPORT INSCRITES AU REGISTRE DES TRANSPORTS**  
**art. L3113-1 et L3211-1 du Code des Transports** (case à cocher)

XU



(1) Cette case correspond au montant porté sur la ligne YK du tableau 2058 B déposé au titre de l'exercice précédent.

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

11

**TABLEAU D'AFFECTATION DU RÉSULTAT  
ET RENSEIGNEMENTS DIVERS**

Désignation de l'entreprise : <u>SAS EMIS</u>												Néant <input type="checkbox"/> *			
<b>ORIGINES</b>	Report à nouveau figurant au bilan de l'exercice antérieur à celui pour lequel la déclaration est établie	<b>OC</b>		<b>AFFECTATIONS</b>	Affectations aux réserves	- Réserves légales	<b>ZB</b>	75 000							
	Résultat de l'exercice précédant celui pour lequel la déclaration est établie	<b>OD</b>	629 015		Dividendes	- Autres réserves	<b>ZD</b>	9 257							
	Prélèvements sur les réserves	<b>OE</b>			Autres répartitions		<b>ZE</b>								
					Report à nouveau		<b>ZF</b>	544 758							
	<b>TOTAL I</b>	<b>OF</b>	629 015			(NB : le total I doit nécessairement être égal au total II)	<b>TOTAL II</b>	<b>ZH</b>	629 015						
<b>DISTRIBUTIONS (Article 235 ter ZCA)</b>															
Montant total des sommes distribuées devant donner lieu au paiement de la contribution prévue à l'article 235 ter ZCA au titre de l'exercice												<b>XV</b>			
<b>RENSEIGNEMENTS DIVERS</b>															
												Exercice N :		Exercice N-1 :	
<b>ENGAGEMENTS</b>	- Engagements de crédit-bail mobilier (précisez le prix de revient des biens pris en crédit-bail)	<b>J7</b>	176 463		<b>YQ</b>	91 069				197 870					
	- Engagements de crédit-bail immobilier				<b>YR</b>										
	- Effets portés à l'escompte et non échus				<b>YS</b>					84 133					
<b>DETAIL DES POSTES AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNES</b>	- Sous-traitance				<b>YT</b>	2 656 490				4 132 056					
	- Locations, charges locatives et de copropriété (dont montant des loyers des biens pris en location pour une durée > 6 mois)	<b>J8</b>	165 573		<b>XQ</b>	1 126 512				1 219 059					
	- Personnel extérieur à l'entreprise				<b>YU</b>	1 000 787				1 414 902					
	- Rémunérations d'intermédiaires et honoraires (hors rétrocessions)				<b>SS</b>	77 503				47 355					
	- Rétrocessions d'honoraires, commissions et courtages				<b>YV</b>					34 000					
	- Autres comptes (dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles)	<b>ES</b>			<b>ST</b>	1 911 530				2 093 455					
	Total du poste correspondant à la ligne FW du tableau n° 2052				<b>ZJ</b>	6 772 822				8 940 827					
<b>IMPÔTS ET TAXES</b>	- Taxe professionnelle *, CFE, CVAE				<b>YW</b>	114 081				87 125					
	- Autres impôts, taxes et versements assimilés (dont taxe intérieure sur les produits pétroliers)	<b>ZS</b>			<b>9Z</b>	146 921				138 777					
	Total du compte correspondant à la ligne FX du tableau n° 2052				<b>YX</b>	261 002				225 902					
<b>TVA</b>	- Montant de la T.V.A. collectée				<b>YY</b>	2 677 673				2 784 421					
	- Montant de la T.V.A. déductible comptabilisée au cours de l'exercice au titre des biens et services ne constituant pas des immobilisations				<b>YZ</b>	1 172 987				1 554 333					
<b>DIVERS</b>	- Montant brut des salaires (cf. dernière déclaration annuelle souscrite au titre des salaires DADS1 ou modèle 2460 de 2016)*				<b>OB</b>	2 860 069									
	- Montant de la plus-value constatée en franchise d'impôt lors de la première option pour le régime simplifié d'imposition *				<b>OS</b>										
	- Effectif moyen du personnel * (dont: apprentis: 2 handicapés):		2	handicapés):		<b>YP</b>	105				99				
	- Effectif affecté à l'activité artisanale				<b>RL</b>										
	- Taux d'intérêt le plus élevé servi aux associés à raison des sommes mises à la disposition de la société *				<b>ZK</b>					%					
	- Numéro de centre de gestion agréé *	<b>XP</b>				- Filiales et participations : (Liste au 2059-G prévu par art.38 II de l'ann. III au C.G.I)				Si oui cocher 1 Sinon 0					
	- Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice	<b>RG</b>													
- Montant de l'investissement qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies du CGI	<b>RH</b>														
<b>RÉGIME DE GROUPE*</b>	Société : résultat comme si elle n'avait jamais été membre du groupe.	<b>JA</b>		Plus-values à 15 %	<b>JK</b>					Plus-values à 0 %					
				Plus-values à 19 %	<b>JM</b>					Imputations					
	Groupe : résultat d'ensemble.	<b>JD</b>		Plus-values à 15 %	<b>JN</b>					Plus-values à 0 %					
				Plus-values à 19 %	<b>JP</b>					Imputations					
	Si vous relevez du régime de groupe : indiquer 1 si société mère, 2 si société filiale	<b>JH</b>		N° SIRET de la société mère du groupe	<b>JJ</b>										

(1) Ce cadre est destiné à faire apparaître l'origine et le montant des sommes distribuées ou mises en réserve au cours de l'exercice dont les résultats font l'objet de la déclaration. Il ne concerne donc pas, en principe, les résultats de cet exercice mais ceux des exercices antérieurs, qu'ils aient ou non déjà fait l'objet d'une précédente affectation.

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032 (et dans la notice 2058-NOT pour le régime de groupe).

Désignation de l'entreprise : SAS EMIS Néant  \*

**A - DÉTERMINATION DE LA VALEUR RÉSIDUELLE**

Nature et date d'acquisition des éléments cédés*		Valeur d'origine *	Valeur nette réévaluée *	Amortissements pratiqués en franchise d'impôt	Autres amortissements *	Valeur résiduelle
①		②	③	④	⑤	⑥
I - Immobilisations *	1	TITRE PARTICIPATI	4 561			4 561
	2	RENAULT MASTER +	1 005	218		787
	3	COPIEUR MITA REMI	1 466	984		482
	4	TOSHIBA PHOTOCOPI	913	700		213
	5	CAUTION SCI ELODI	1 067			1 067
	6	APPORT SA INTERIM	45 269			45 269
	7	PHOTOCOPIEUR TOSH	2 135	2 135		
	8	2 PORTABLE COMPAQ	2 445	2 445		
	9	COPIEUR + ALIMENT	3 255	3 255		
	10					
	11					
	12					

**B - PLUS-VALUES, MOINS-VALUES**

**Qualification fiscale des plus et moins-values réalisées \***

	Prix de vente	Montant global de la plus-value ou de la moins-value	Court terme	Long terme			Plus-values taxables à 19 % (1)
				⑩			
				19 %	15 % ou 16 %	0 %	
	⑦	⑧	⑨				⑪
I - Immobilisations *	1	15 600	11 039	11 039			
	2		( 787 )	( 787 )			
	3		( 482 )	( 482 )			
	4		( 213 )	( 213 )			
	5	1 067					
	6	45 269					
	7						
	8						
	9						
	10						
	11						
	12						
II - Autres éléments	13	Fraction résiduelle de la provision spéciale de réévaluation afférente aux éléments cédés		+			
	14	Amortissements irrégulièrement différés se rapportant aux éléments cédés		+			
	15	Amortissements afférents aux éléments cédés mais exclus des charges déductibles par une disposition légale		+			
	16	Amortissements non pratiqués en comptabilité et correspondant à la déduction fiscale pour investissement, définie par les lois de 1966, 1968 et 1975, effectivement utilisée		+			
	17	Résultats nets de concession ou de sous concession de licences d'exploitation de brevets faisant partie de l'actif immobilisé et n'ayant pas été acquis à titre onéreux depuis moins de deux ans					
	18	Provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme devenues sans objet au cours de l'exercice					
	19	Dotations de l'exercice aux comptes de provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme					
	20	Divers (détail à donner sur une note annexe)*					
CADRE A : plus ou moins-value nette à court terme (total algébrique des lignes 1 à 20 de la colonne ⑨)				9 558			
CADRE B : plus ou moins-value nette à long terme (total algébrique des lignes 1 à 20 de la colonne ⑩)				(A)	(B)	(C)	
CADRE C : autres plus-value taxable à 19 % (⑪)					(ventilation par taux)		

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

(1) Ces plus-values sont imposables au taux de 19 % en application des articles 238 bis JA, 208 C et 210 E du CGI.

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

QUADRATUS Informatique



Désignation de l'entreprise : SAS EMISNéant  \*

- ① Entreprises soumises à l'impôt sur les sociétés  
② Entreprises soumises à l'impôt sur le revenu

Rappel de la plus ou moins-value de l'exercice relevant du taux de 15% ① ou 16% ② .

Gains nets retirés de la cession de titres de sociétés à prépondérance immobilières non cotées  
exclus du régime du long terme (art. 219 I a sexies-0 bis du CGI) ①\*Gains nets retirés de la cession de certains titres dont le prix de revient est supérieur à 22,8 M€  
(art. 219 I a sexies-0 du CGI) ① \*

## I - SUIVI DES MOINS-VALUES DES ENTREPRISES SOUMISES À L'IMPÔT SUR LE REVENU

Origine	Moins-values à 16%	Imputations sur les plus-values à long terme de l'exercice imposables à 16 %	Solde des moins-values à 16%
①	②	③	④
Moins-values nettes N			
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice)	N-1		
	N-2		
	N-3		
	N-4		
	N-5		
	N-6		
	N-7		
	N-8		
	N-9		
	N-10		

## II - SUIVI DES MOINS-VALUES À LONG TERME DES ENTREPRISES SOUMISES À L'IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS \*

Origine	Moins-values			Imputations sur les plus-values à long terme	Imputations sur le résultat de l'exercice	Solde des moins-values à reporter col. 7 = 2+3+4-5-6
	À 19 %, 16,5 % (1) ou à 15 %	À 19% ou 15 % imputables sur le résultat de l'exercice (article 219 I-a sexies-0 du CGI)	À 19% ou 15 % imputables sur le résultat de l'exercice (article 219 I-a sexies-0 bis du CGI)	À 15 % ou à 16,5 % (1)		
①	②	③	④	⑤	⑥	⑦
Moins-values nettes N						
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice)	N-1					
	N-2					
	N-3					
	N-4					
	N-5					
	N-6					
	N-7					
	N-8					
	N-9					
	N-10					

(1) Les plus-values et les moins-values à long terme afférentes aux titres de SPI cotées imposables à l'impôt sur les sociétés relèvent du taux de 16,5 % (article 219 I a du CGI), pour les exercices ouverts à compter du 31 décembre 2007.

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

EXEMPLAIRE À CONSERVER PAR LE DECLARANT

QUADRATUS Informatique

(personnes morales soumises à l'impôt sur les sociétés seulement)\*

Désignation de l'entreprise : <u>SAS EMIS</u>	Néant <input checked="" type="checkbox"/> *
---	---

I SITUATION DU COMPTE AFFECTÉ A L'ENREGISTREMENT DE LA RÉSERVE SPÉCIALE POUR L'EXERCICE N						
Sous-comptes de la réserve spéciale des plus-values à long terme						
		taxées à 10 %	taxées à 15 %	taxées à 18 %	taxées à 19 %	taxées à 25 %
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice précédent (N-1)	1					
Réserves figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'exercice	2					
<b>TOTAL</b> (lignes 1 et 2)	3					
Prélèvements opérés { - donnant lieu à complément d'impôt sur les sociétés - ne donnant pas lieu à complément d'impôt sur les sociétés	4					
	5					
<b>TOTAL</b> (lignes 4 et 5)	6					
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice (ligne 3 - ligne 6)	7					

II RÉSERVE SPÉCIALE DES PROVISIONS POUR FLUCTUATION DES COURS * (5e, 6e, 7e alinéas de l'art. 39-1-5e du CGI)				
montant de la réserve à l'ouverture de l'exercice ①	réserve figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'année ②	montants prélevés sur la réserve		montant de la réserve à la clôture de l'exercice ⑤
		donnant lieu à complément d'impôt ③	ne donnant pas lieu à complément d'impôt ④	

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Désignation de l'entreprise : SAS EMIS

 Néant  \*

Si entreprise membre d'une intégration fiscale, indiquez le SIREN de la tête de groupe :

 Exercice ouvert le : 01012005

 et clos le : 31122005

 Durée en nombre de mois 1 2
**I - Production de l'entreprise**

Ventes de marchandises	OA	
Production vendue - Biens	OB	2 491 424
Production vendue - Services	OC	11 232 050
Production stockée	OD	162 092
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation	OE	17 022
Subventions d'exploitation reçues et abandons de créances à caractère commercial	OF	3 000
Autres produits de gestion courante hors quote-parts de résultat sur opération faites en commun	OH	48
Transferts de charges refacturées et transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée	OI	17 159
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilés	OK	
Plus-values de cession d'éléments d'immobilisations corporelles et incorporelles, si rattachées à une activité normale et courante	OL	
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation	XT	
TOTAL 1	OM	13 922 796

**II - Consommation de biens et services en provenance de tiers (1)**

Achats de marchandises (droits de douanes compris)	ON	
Variation de stock (marchandises)	OO	
Achats de matières premières et autres approvisionnements (droits de douane compris)	OP	187 786
Variation de stock (matières premières et approvisionnements)	OQ	(4 769)
Autres achats et charges externes, à l'exception des loyers et redevances	OR	5 553 650
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	OS	2 888
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée	OU	
Autres charges de gestion courante hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun	OW	80
Moins-values de cession d'éléments d'immobilisation corporelles et incorporelles, si attachées à une activité normale et courante	OY	
Taxes sur le C.A autre que la TVA, contributions indirectes (droits sur les alcools et les tabacs...), T.I.P.P.	OZ	
Fraction des dotations aux amortissements afférentes à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	O9	
TOTAL 2	OJ	5 739 634

**III - Valeur ajoutée produite**

TOTAL 1 - TOTAL 2	OG	8 183 162
-------------------	----	-----------

**IV - Cotisation sur la Valeur ajoutée des Entreprises**

Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur le 1329 et la 1330-CVAE)	SA	8 183 162
--	----	-----------

**Cadre réservé au mono établissement au sens de la CVAE**

Si vous êtes assujettis à la CVAE et un monoétablissement au sens de la CVAE, compléter le cadre ci-dessous et la donnée de la ligne SA, vous serez alors dispensé du dépôt de la déclaration n° 1330 CVAE

MONO ÉTABLISSEMENT au sens de la CVAE	EV	
Chiffre d'affaires de référence CVAE	GX	13 740 634
Période de référence	GY	01/01/2005
Date de cessation	HR	31/12/2005

Pour les entreprises de crédit, les entreprises de gestion d'instruments financiers, les entreprises d'assurance, de capitalisation et de réassurance de toute nature, cette fiche sera adaptée pour tenir compte des modalités particulières de détermination de la valeur ajoutée ressortant des plans comptables professionnels (extraits de ces rubriques à joindre).

(1) Attention, il ne doit pas être tenu compte dans les lignes ON à OS, OW et OZ des charges déductibles de la valeur ajoutée, afférente à la production immobilisée déclarée ligne OE, portées en ligne OU.

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.



(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait  
détenant directement au moins 10 % du capital de la société)

N° de dépôt



(1)

Néant  \*

EXERCICE CLOS LE

3 1 1 2 2 0 0 5

N° SIRET

3 4 0 9 5 9 6 0 0 0 0 0 3 2

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE

SAS EMIS

ADRESSE (voie)

13 RUE D'ATHENES

Z.I. LES ESTROUBLANS

CODE POSTAL

13127

VILLE

VITROLLES

Nombre total d'associés ou actionnaires personnes morales de l'entreprise

P1

Nombre total de parts ou d'actions correspondantes

P3

8 466

Nombre total d'associés ou actionnaires personnes physiques de l'entreprise

P2

Nombre total de parts ou d'actions correspondantes

P4

8 134

## I - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique

SAS

Dénomination

PONTICELLI FRERES

N° SIREN (si société établie en France)

562036624

% de détention

31.12

Nb de parts ou actions

5 166

Adresse :

N°

5

Voie

PLACE DES ALPES

Code postal

75013

Commune

PARIS

Pays

Forme juridique

SAS

Dénomination

PONTICELLI FRERES HOLDING

N° SIREN (si société établie en France)

352034839

% de détention

19.88

Nb de parts ou actions

3 300

Adresse :

N°

5

Voie

PLACE DES ALPES

Code postal

75013

Commune

PARIS

Pays

Forme juridique

N° SIREN (si société établie en France)

Adresse :

N°

Code postal

Forme juridique

N° SIREN (si société établie en France)

Adresse :

N°

Code postal

## II - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre (2)

M

Nom patronymique

RAGO

Prénom(s)

JACQUES

Nom marital

% de détention

44.10

Nb de parts ou actions

7 320

Naissance :

Date

260159

N° Département

13

Commune

MARTIGUES

Pays

Adresse :

N°

7

Voie

B CHEMIN DU COLLET ROUGE

Code postal

13700

Commune

MARIGNANE

Pays

Titre (2)

Nom marital

% de détention

Nb de parts ou actions

Naissance :

Date

N° Département

Commune

Pays

Adresse :

N°

Code postal

Commune

Pays

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numérotter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

(2) Indiquer : M pour Monsieur, MME pour Madame, MLE pour Mademoiselle.

\* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2032.

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait  
dont la société détient directement au moins 10 % du capital)

(1)

N° de dépôt

Néant  \*

EXERCICE CLOS LE 3 1 1 2 2 0 0 5 N° SIRET 3 4 0 9 5 9 6 0 0 0 0 3 2

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE SAS EMIS

ADRESSE (voie) 13 RUE D'ATHENES Z.I. LES ESTROUBLANS

CODE POSTAL 13127 VILLE VITROLLES

NOMBRE TOTAL DE FILIALES DÉTENUES PAR L'ENTREPRISE P5

Forme juridique SAS Dénomination SPEK MAINTENANCE

N° SIREN (si société établie en France) 4 8 3 1 3 8 8 0 6 % de détention 20.00

Adresse : N° Voie AVE AUGUSTE &amp; MARIUS PEYRE

Code postal 13110 Commune PORT DE BOUC Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

(1) Lorsque le nombre de filiales excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numérotter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

\* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2032.

